

Ouagadougou, le 21 MARS 2025

N° 25-00219 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Ingénieurs en Sciences Pharmaceutiques, session 2025.**

Ce sont :

#### INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIEMTORE LATIFATOU	376068	B12352714	23/04/93
2°	GUIGMA ADAMA	360021	B11935420	31/05/85
2°	SIEBA DIENEBA	303225	B14568080	24/09/80
4°	OUEDRAOGO DAOUA	359999	B14643043	11/09/81
5°	SAWADOGO G. EVELINE MARIE NADINE	357966	B10220280	09/04/85

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail